



Sommaire

1. Cahiers de filières :

La Direction voulait aller vite, la CFDT-VNF a imposé des garanties

2. CAP des personnels d'exploitation :

Un cadre verrouillé, mais un enjeu concret pour la représentation des agents

3. Don de jours :

Des avancées utiles, mais l'employeur doit enfin prendre sa part

4. SPSI 2027-2031 :

Quand la stratégie immobilière risque d'oublier les conditions de travail



[Lire la suite](#)



Cahiers de filières

La Direction voulait aller vite, la CFDT-VNF a imposé des garanties

Les échanges sur les cahiers de filières ont confirmé ce que beaucoup de personnels redoutaient déjà : **les documents transmis restent incomplets**, parfois **flous**, et ne permettent pas de comprendre clairement les conséquences des futures organisations. Dans plusieurs filières, **des personnels ne retrouvent pas leur métier**, tandis que certaines orientations, notamment en matière de centralisation, semblent déjà en germe.

Face à cela, la CFDT-VNF a refusé que ce dossier avance à marche forcée. Elle a obtenu un CSA spécifique le 29 avril, la possibilité pour les organisations syndicales de venir avec des experts, des réponses écrites en amont et surtout l'abandon d'une mise en œuvre en deux temps qui aurait ajouté encore plus de confusion pour les personnels. Sur ce sujet, la bataille de méthode est loin d'être secondaire : elle conditionne la suite de toute la transformation.

CAP des personnels d'exploitation

Un cadre verrouillé, mais un enjeu concret pour la représentation des agents

Le CSA Central a aussi examiné le projet d'arrêté relatif aux CAP des personnels d'exploitation, désormais rattachés à un corps propre à VNF. **La Direction a présenté un dispositif globalement inchangé, mais très encadré juridiquement. Les marges de manœuvre sont faibles**, et les compétences de ces instances restent limitées par la réglementation.

La CFDT-VNF a pris acte de ce cadre et a rendu un avis favorable, tout en rappelant une exigence simple : des instances ne sont utiles que si elles restent proches des agents et capables de porter leurs situations. Dans un contexte où les CAP ont perdu une partie de leur portée au fil des réformes, la question de leur utilité réelle reste posée. C'est pourquoi nous restons vigilants sur leur mise en œuvre concrète.



[Lire la suite](#)



[Lire la suite](#)



Don de jours

Des avancées utiles, mais l'employeur doit enfin prendre sa part

Sur le don de jours, la CFDT-VNF a porté plusieurs revendications pour faire évoluer un dispositif devenu insuffisant face aux besoins actuels. La question **des proches aidants**, des situations de **fin de vie** et plus largement du soutien **aux collègues confrontés à des difficultés lourdes** impose aujourd'hui de dépasser un système trop rigide et trop inégal.

Des avancées ont été obtenues. La possibilité d'alimenter **la banque de dons avec certains congés annuels non pris à partir de 2027** constitue un point important, tout comme l'élargissement de certaines situations couvertes. **Mais plusieurs demandes essentielles restent sans réponse**, notamment sur la participation de l'employeur, la prise en compte d'autres jours non consommés, l'assouplissement des plafonds et l'augmentation des ASA pour les réservistes et/ou sapeurs pompiers.

Pour la CFDT-VNF, la solidarité ne peut pas rester une charge supportée presque exclusivement par les personnels.

SPSI 2027-2031

Quand la stratégie immobilière risque d'oublier les conditions de travail

La Direction a présenté les grandes lignes du futur schéma immobilier 2027-2031. Officiellement, il s'agit d'optimiser le parc, de rationaliser les surfaces et d'améliorer la performance énergétique. Mais derrière ces objectifs, la CFDT-VNF a immédiatement rappelé une réalité trop souvent mise de côté : **les choix immobiliers ont un impact direct sur la qualité de vie au travail, sur l'organisation des sites et sur le quotidien des personnels.**



[Lire la suite](#)



Nous avons alerté sur le risque d'une logique trop comptable, qui traiterait les bâtiments comme de simples actifs à rationaliser sans intégrer les usages, l'état réel des locaux ou les besoins des personnels. Sanitaires, vestiaires, entretien, logements, biens vacants, organisation des implantations : tous ces sujets doivent être pris au sérieux. La stratégie immobilière ne peut pas se construire contre le terrain.